



République Française
Département de l'Ariège
COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Nombre de membres en exercice: 11	Séance du 01 juillet 2017
Présents : 11	L'an deux mille dix-sept et le premier juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 01 juillet 2017, s'est réunie sous la présidence de Charles CASTILLO
Votants: 11	Sont présents: Charles CASTILLO, Michel SABATIER, Dominique DUMONS, Jacques RIVIÈRE, Chantal FABRE, Éveline AUTHIÉ, Cedric CLOTTE, Amandine RAUZY, Jean-Claude ALLABERT, Jean-Barthélémy MARIS, Fabrice AUTHIÉ
	Secrétaire de séance: Cedric CLOTTE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 10 heures et met aux votes les procès-verbaux des deux séances du conseil municipal du 15 avril 2017. Les deux procès-verbaux sont approuvés et signés par les conseillers.

Délibération: DE 2017 022
Objet: Vote de crédits supplémentaires - Roquefixade

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de solder les indemnités du Commissaire Enquêteur dans le cadre de l'enquête publique AVAP - CC. Les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-289.80	
202 - 0032014	Frais réalisat° documents urbanisme	289.80	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Délibération: DE 2017 023

Objet: Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ariège

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ariège réuni le 7 avril 2017 en assemblée générale s'est prononcé favorablement pour modifier les statuts du SDE09.

La modification statutaire proposée concerne principalement :

Acter le nouveau périmètre du Syndicat suite à l'adhésion de 17 communautés de communes. Les nouveaux EPCI issus de la fusion de plusieurs communautés de communes se trouvent implicitement adhérents au SDE09 au 1^{er} janvier 2017.

- Acter le SDE09 comme Syndicat mixte fermé à la carte en introduisant dans le cadre de compétence à la carte :
 - la distribution publique de chaleur et de froid
 - l'éclairage public travaux neufs et entretien dédié aux EPCI
- Préciser le cadre des activités annexes et complémentaires.
- Acter la représentation des EPCI au Syndicat par un délégué.
- Compléter l'article 10 qui évoque les recettes budgétaires du Syndicat au regard des modifications apportées notamment les fonds de concours.

Il revient au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adoption des statuts.

M Jean-Barthelemy Maris s'abstient, le reste de l'assemblée vote pour.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de M. le Maire décide

- d'approuver les modifications statutaires proposées et d'adopter les statuts joints à la présente délibération.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1 Refus : 0

Délibération: DE 2017 024
Objet: Vote de crédits supplémentaires - Roquefixade

Le Maire expose au Conseil Municipal que le montant de l'allocation compensatrice pour l'année 2017 a été modifié. Le montant attribué est de 2300.61€. Ce nouveau montant résulte de la disparition du FNGIR, de la prise en charge des salaires des anciens employés du Syndicat de Voirie et de la contribution au budget de la CCPO. Cependant la CCPO a continué de verser jusqu'en avril le montant alloué l'année précédente, il convient donc de restituer la somme de 5851.71€ en 8 versements de 731.46€. Les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
739211	Attributions de compensation	4600.00	
73211	Attribution de compensation		4600.00
TOTAL :		4600.00	4600.00
INVESTISSEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		4600.00	4600.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Divers

AVAP et Carte Communale

M le Maire rappelle que les dossiers notre AVAP et Carte Communale sont entre les mains de la CCPO, qui a la charge légale de finaliser leur dépôt en préfecture pour l'approbation finale. Ce travail a trainé en longueur. Mme Kerbiriou chargée de mission dans le domaine de l'urbanisme auprès de la CCPO et de la CCPM a repris le dossier et la validation des deux documents sera mise au conseil communautaire du 26 juillet 2017.

Relais des Trois Châteaux

Depuis 2016 l'ancien Hôtel/Restaurant "Relais des trois châteaux" a changé de destination. La famille Goudaillier le loue comme résidence principale. M Goudaillier est éducateur spécialisé et reçoit chez lui plusieurs adultes handicapés qui nécessitent un suivi journalier. Ces personnes au nombre de 3 à 7 maximum sont placées chez lui par les organismes sociaux. M Goudaillier et ses pensionnaires ont participé au Noël communal de 2016 et à la journée communale. La gestion de cet habitat collectif va changer et M Goudaillier propose au conseil de présenter le projet de l'association AF2S qui va gérer l'activité lors d'une journée porte ouverte en septembre de cette année. Le conseil charge M le Maire de répondre positivement à la proposition.

Délibération: DE 2017 025

Objet: Concert de l'ESTIVE en l'église de Roquefixade

La direction de l'ESTIVE nous propose de tenir un concert le vendredi 18 mai 2018 à 20h45 à l'église de Roquefixade.

Il s'agit d'un récital de musique baroque de sept pièces composées par:
Franz Biber, Girolamo Kapsberger, Jakob Froberger.

Les interprètes sont:

Hélène Schmitt, violon
Massimo Moscardo, théorbe
François Guerrier, clavecin et orgue.

La scène nationale de l'Estive, décentralise une partie de ses spectacles dans les communes rurales d'Ariège pour amener la culture musicale ou théâtrale au plus près de ses habitants.

Toute l'organisation du concert est à la charge de l'ESTIVE (voir convention en annexe).

Restera à charge de la commune de Roquefixade une participation de 200€ TTC, ainsi que la publicité auprès des habitants de la commune. Le prix des places est de 12€ plein tarif.

Après cet exposé Monsieur le Maire met au vote la proposition de l'Estive.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Analyse des finances de la commune

M le Maire souhaite que le conseil municipal ait une vision claire de l'état des finances de la commune. Cette connaissance est un préalable nécessaire avant d'engager un quelconque investissement. Pour cela trois rapports vont être présentés au conseil.

- L'état réel de la réserve disponible à ce jour sur le budget 2017.
- Analyse par la DGFIP de la situation financière de la commune: Les ratios de niveau1 et les ratios de structure
- Valorisation du compte de gestion sur les 3 dernières années, par la DGFIP

Reserve disponible sur le budget 2017

Reserve disponible sur budget 2017					
Chapitre	Chap/ Art	Dénomination	BP 2017	Réalisé	Disponible
Dépenses de fonctionnement	6068	Autres matières et fournitures	20 326,87 €	- €	20 326,87 €
	022	Dépenses imprévues	12 000,00 €	- €	12 000,00 €
Dépenses d'investissement	020	Dépenses imprévues	6 993,97 €	- €	6 993,97 €
	2151	Réseaux de voirie 21016	69 328,84 €	44 347,46 €	24 981,38 €
	2135	Mat drapeau château	1 500,00 €	754,80 €	745,20 €
Recettes d'investissement	70818	Remboursement, clôture compte du Syndicat de voirie			9 843,10 €
		Total réserve			74 890,52 €

Les réserves sont constituées des sommes non allouées à des dépenses, comme l'article 6068, et les dépenses imprévues. Viennent se rajouter des excédents en investissements: voirie 2016, mat du château, clôture du syndicat de voirie. La réserve totale s'élève à ce jour à: 74980.52 €.

Analyse des résultats financiers du budget communal

Les fiches de la DGFIP présentent les résultats du compte de gestion de 2016 sous forme de tableau condensé (Voir ci-après). Les montants sont exprimés en € par habitant pour la commune, le département, la région et le national.

Les produits de fonctionnement réels sont faibles, tirés vers le bas par les impôts locaux, dont le niveau est 2 à 3 fois plus faible que pour les autres catégories démographiques. La DGF (dotation de l'état) est par contre élevée.

Ces produits faibles s'accompagnent de charges de fonctionnement également faibles. Deux fois plus faibles que pour le département et 50% plus faibles que la région. Les charges de personnel sont 10 fois plus faibles que pour les autres catégories démographiques. En effet nous n'avons pas d'employé communal et la secrétaire de mairie est présente seulement 4 heures par semaine. Les communes

équivalentes du Pays d'Olmes ont toutes un employé communal au moins 1 jour par semaine et une secrétaire 15 heures par semaine. Les travaux de nettoyage et entretien que remplirait l'employé communal sont réalisés par des artisans privés et le maire prend à sa charge le manque de secrétariat. La journée communale vient également en renfort pour l'entretien du village.

À noter le niveau élevé de subventions versées, dont 90% pour les concerts de l'été. La dette est également très faible. De 5 à 8 fois plus faible que pour les autres catégories. Cette gestion permet de dégager une capacité d'autofinancement (CAF) la plus élevée des catégories. Soit environ 321€ par habitant.

Jean-Barthélemy remarque que si le fonctionnement est très contenu, notre niveau d'investissement est élevé et proche de la région et du département. Pour lui notre capacité à emprunter doit se traduire par un remboursement maximum de 15K€/an. Le niveau d'endettement maximal sera soumis au trésorier.

L'évolution des résultats financiers de 2014 à 2016 montre la baisse de la DGF ainsi que la baisse de notre dette. Les autres indicateurs sont stables. L'emprunt contracté en 2005 pour l'aménagement du gîte est clôturé cette année, ce qui ouvre à nouveau notre capacité d'endettement.

Fiche n°1 : Les ratios de niveau
SITUATION FINANCIERE : commune de ROQUEFIXADE

Département :	Ariège	Poste :	009009
Instruction comptable :	M14	N° INSEE :	249
Population avec double comptes :	155 habitants	Gestion :	2016
Catégorie démographique	de 0 à 249 habitants	Date de traitement :	Mercredi 26 avril 2017
Régime fiscal	FPU	Situation provisoire	

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	116.602	752	1.178	977	878
dont : Produits de fonctionnement réels	116.602	752	1.159	958	859
..... dont : Impôts locaux	18.863	122	460	303	256
..... Fiscalité reversée par les GFP	24.457	158	76	21	41
..... Autres impôts et taxes	2.740	18	55	76	81
..... Dotation globale de fonctionnement	43.826	283	188	256	200
..... Autres dotations et participations	15.487	100	117	97	98
Total des charges de fonctionnement = B	66.821	431	929	778	690
dont : Charges de fonctionnement réelles	66.821	431	894	745	657
..... dont : Charges de personnel (montant net)	3.086	20	302	235	199
..... Achat et charges externes (montants nets)	32.822	212	316	240	222
..... Charges financières	853	6	31	24	20
..... Subventions versées	5.500	35	40	32	24
..... Contingents	8.089	52	64	101	91
..... Résultat comptable = A - B = R	49.781	321	249	199	188
Capacité d'autofinancement brute = CAF	49.781	321	265	213	202
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	30.534	197	789	525	485
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	14.028	91	340	174	166
..... Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	139	86	83
..... Autres dettes à moyen long terme	0	0	7	3	3
..... Subventions reçues	10.291	66	166	138	126
..... FCTVA	6.214	40	65	50	47
..... Autres fonds globalisés d'investissement	0	0	9	8	5
..... Amortissements	0	0	15	15	16
..... Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	73.318	473	730	519	485
dont : Dépenses d'équipement	58.571	378	550	403	381
..... Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	14.747	95	146	91	77
..... Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	4	4	3
..... Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
..... Charges à répartir	0	0	0	0	1
..... Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	42.785	276	-58	-7	0
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	-0	-0
Besoin de financement de la section d'investissement	42.785	276	-58	-7	0
Résultat d'ensemble	6.997	45	308	206	188
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre	16.317	105	838	690	549
dont encours des dettes bancaires et assimilées	15.167	98	817	650	530
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	15.599	101	175	113	94
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	139.009	897	992	984	927

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

(2) les opérations d ordre budgétaire sont retraitées

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 102 soit 99,0% de la catégorie démographique du département

Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 1180 soit 99,5% de la catégorie démographique de la région

Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 5777 soit 99,5% de la strate de la France entière

Fiche n°2 : Les ratios de structure
SITUATION FINANCIERE : commune de ROQUEFIXADE

Département :	Ariège	Poste :	009009
Instruction comptable :	M14	N° INSEE :	249
Population avec double comptes :	155 habitants	Gestion :	2016
Catégorie démographique :	de 0 à 249 habitants	Date de traitement :	Mercredi 26 avril 2017
Régime fiscal :	FPU	Situation provisoire :	

	Montant en €	Montant en € par hab pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT					
Excédent Brut de Fonctionnement = EBF	50.338	325	285	216	209
Résultat comptable = A - B = R	49.781	321	249	199	188
Produits de fonctionnement réels	116.602	752	1.159	958	859
Charges de fonctionnement réelles	66.821	431	894	745	657
Capacité d'autofinancement brute = CAF	49.781	321	265	213	202
Produits de cessions d'immobilisations	0	0	14	13	13
CAF nette de remboursements de dettes bancaires et assimilées(1)	35.034	226	119	123	125
CAF nette de remboursements réels de dettes bancaires et assimilées(2)	35.034	226	119	123	129

	la catégorie démographique			
	Commune	Département	Région	National
POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF				
Impôts locaux	16,18	39,70	31,65	29,85
Dotations et participations reçues	50,87	26,38	36,77	34,66
..... dont Dotation Globale de Fonctionnement	37,59	16,26	26,69	23,23
POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF				
dont: Achats et charges externes (montant net)	49,12	35,29	32,26	33,76
..... Charges de personnel (montant net)	4,62	33,79	31,57	30,25
..... Charges financières	1,28	3,43	3,16	3,05
..... Contingents	12,11	7,21	13,58	13,80
..... Subventions versées	8,23	4,50	4,27	3,61
POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'EQUIPEMENT				
Autofinancement net(1)	59,81	21,62	30,41	32,84
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0,00	25,25	21,24	21,67
Subventions reçues	17,57	30,21	34,20	32,91
FCTVA	10,61	11,80	12,44	12,32
AUTRES RATIOS				
Encours des dettes bancaires et assimilées au 31 décembre / CAF	0,30	3,09	3,05	2,62
Annuités des dettes bancaires et assimilées(1) / EBF	0,31	0,61	0,52	0,45

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 102 soit 99,0% de la catégorie démographique du département
 Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 1180 soit 99,5% de la catégorie démographique de la région
 Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 5777 soit 99,5% de la strate de la France entière

Débat autour des investissements de fin de mandat

VOIRIE

M le Maire liste les travaux de voirie envisagés depuis le début du mandat mais qui restent à réaliser. La subvention principale pour la voirie viens de la DETR (environs 30%), mais elle est limité aux voies communales, les chemins ruraux en sont exclus. Également seul les travaux importants de réfection sont pris en charge, l'entretien ne l'est pas.

Pour décider des priorités deux critères sont a établir:
URGENCE - le chemin/route est-il en danger? Met il en danger les usagers?

COUT- Montant des travaux, et des subventions.

Dominique propose d'établir un dossier complet pour les murs dégradés du Cazals et de La Saladou. La rue qui donne accès au chemin du château par l'angle nord/ouest de la place est unanimement décidé comme prioritaire. Cela en raison de sa très forte dégradation, par le ravinement lors des orages et de sa forte visibilité par les touristes.

Dominique propose la finition suivante de la rue: pierres plates sur les bords, béton délavé pour la voie (rappelant celui de la place) et caniveau central préfabriqué en béton. Il se propose de monter le dossier, mais uniquement si le conseil est d'accord avec sa proposition. Michel, Jacques, Jean-Claude et Charles avec le reste du conseil valident ce schéma. Jean-Claude demande s'il ne faudrait pas prévoir une canalisation pour l'assainissement collectif. Hélas l'assainissement reste pour nous une inconnue. Le SMDEA à obligation de réaliser un assainissement collectif pour le bourg, mais sans limite de date. Nous n'avons pas non plus de projet du SMDEA pour le passage des canalisations. Les incertitudes sur l'assainissement sont trop grandes pour l'inclure dans notre décision.

Route de Coulzonne. Fabrice a remarqué que les bordures placées dans un virage de la route de Coulzonne se sont séparées de la bande de roulement. L'eau engouffre dans cet espace et pourrait dégrader rapidement la solidité du talus.

Chemin du Cazals. Dominique signale que des herbes très denses poussent à la jointure entre la route et le parapet du mur de soutient qui a été remonté il y a 2 ans. M le Maire montrera ces 2 problèmes au conducteur des travaux de Raynaud TP. En effet cette entreprise va intervenir à La Mariou cet automne. Elle a également réalisée les travaux de Coulzonne et du mur du Cazals.

IMMOBILIER

Espace France Telecom

Dominique reviens sur le besoin d'offrir à nos locataires (appartements près du gîte) un espace de rangement. L'espace utilisé par France Telecom pour

l'ancien central téléphonique et la cabine de téléphone pourrait être transformé en deux selliers et du stockage de bois de chauffage. L'ensemble du conseil est d'accord sur le principe. La décision finale dépendra du cout total.

Gite

D'un commun accord les dossiers concernant l'amélioration/transformation etc. du gite sont remis à la fin de l'année. Nous attendrons le bilan et les décisions que prendra le gérant actuel à la fin de la saison en octobre. Dominique va améliorer la signalisation directionnelle dans le village qui indique le restaurant. Il voudrait placer des panneaux indiquant le gite/restaurant sur la D117. Ces panneaux sont totalement interdits par la loi. M Aynié du chenil à Palot a été verbalisé pour avoir laissé ses panneaux indicateurs au bord de la D117.

Granges

Amandine trouve le projet de Jean-Claude intéressant et lui demande de le préciser.

Pour lui notre parc immobilier est déjà trop élevé. Son projet est de déplacer la mairie dans l'espace des granges, de créer un espace de stockage, une salle de réunion équipée et au second étage un ou deux appartements. La vente du bâtiment de la mairie servirait de capital aux travaux de transformation des granges. Le cout en sera minimal. Cette transformation rendrait attirante et vivante cette ruelle qui n'est pas belle aujourd'hui.

Jean-Barthelemy questionne le projet de Jean-Claude. "Ce sont beaucoup de conditions à remplir pour réaliser une salle dont le but et l'utilisation sont hypothétiques." " Il nous faudra de toute manière emprunter pour réaliser la transformation des granges, car la vente d'un autre bâtiment ne viendra qu'après et reste hypothétique".

Dominique soutient que la Mairie sur la place apporte de la vie. Également la Mairie d'un côté et l'église de l'autre côté de la place est un schéma typique de la bastide. Jacques acquiesce.

Le Maire rappelle que les granges sont en très mauvais état et que le toit va un jour tomber.

"Parfait si les granges s'écroulent! Pour Jean-Barthelemy on fait un jardin à la place et pour Dominique cela assainira et apportera de la lumière. "

Rires dans la salle.

Le Maire prend au sérieux ces boutades, car c'est exactement ce qu'il attend des conseillers. Des idées nouvelles, même si elles paraissent farfelues, qui seront le départ de discussions riches et fécondes.

Amandine résume les idées qu'elle a entendu:

Des toilettes publiques, une salle d'exposition/présentation en lien avec les châteaux cathares, un espace de stockage communal, appartements+ salle, un passage vers le jardin et le sentier cathare, ou un terrain ouvert.

Jean-Barthelemy pense que pour l'instant il faut capitaliser sur ce qui existe. Le restaurant/gite, l'église qui peut rester ouverte et son animation audiovisuelle. Faisons si nécessaire des parkings...

Jean-Claude insiste sur notre parc immobilier qui grossit...

Devant le foisonnement d'idées, le Maire demande aux conseillers de mettre sur le papier leurs idées, et de les communiquer au plus tard pour le mois d'octobre.

Château

Dominique demande que nous réalisons un minimum de travaux pour ré ouvrir l'accès au donjon.

Le Maire rappelle que tout travaux sont soumis à l'approbation de la DRAC et que seule des entreprises agréées monuments historiques sous la direction d'un architecte doivent être utilisées. Ce qui génère vite des factures élevées. Jean-Barthelemy suggère une action directe auprès de la CCPO, du département et de la région pour financer les travaux. Michel rappelle que son dossier de sécurisation du château est prêt et pourrait servir de base à présenter aux partenaires possibles.

Le Maire demande à Michel de chiffrer les travaux de manière à présenter un dossier complet.

Site internet communal

Le conseil est d'accord pour moderniser notre site internet. Un cahier des charges sera présenté à notre webmaster pour obtenir un devis. Le projet sera mis au budget de l'année prochaine.

Cimetière

Notre cimetière arrive en limite de concessions disponibles et il serait bon qu'une étude sur l'avenir du cimetière soit menée par un conseiller. Jacques propose de réhabiliter le cimetière de St Martin ou de nombreuses concessions pourraient être récupérées par la Mairie. Le Maire souligne que le sujet est vaste et mérite une étude. Sa demande de volontaire reste sans succès!

Compostage

La diminution des déchets à la source est primordiale pour réduire le tonnage des déchets ultimes (sacs noirs) enfouis à Manses au site de Berbiac, et ainsi réduire la facture de la TOM. Le compostage est une solution à ce besoin. Des idées sont échangées et le sujet sera de nouveau abordé ultérieurement.

Panier de Noël

Amandine demande si l'âge de 65 ans pour le panier de Noël doit être maintenu. Nos avons parlé de le reculer à 70 ans. Dominique pense que cela suivrait l'espérance de vie. Aucune décision n'est prise. Le Maire souhaite que les personnes qui refusent le colis ou les jouets expriment clairement leur position. En effet chaque année un certain nombre de cadeaux ne sont pas retirés. Le sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire lève la séance à 13 heures.

Les conseillers sont invités par Michel à se rendre à l'église pour admirer le sas ferronnier qui est maintenant posé.